

## En Direct du CSE de Février : la direction remplit nos portefeuilles !

Enfin, ne vous emballez pas trop, malgré les déclarations de bienveillance ânonnées par la direction à longueur de réunions de manière bien peu convaincante, elle n'a ni l'intention de revaloriser nos primes de performance, qui s'annoncent décevantes pour un certain nombre d'entre nous, ni de compenser la baisse attendue en avril de notre intéressement. De plus les mauvais choix stratégiques ont pénalisé nos résultats et l'accord NAO national profite aux plus gros salaires.

Les deux seuls portefeuilles que la direction souhaite remplir restent bien évidemment le sien et celui du nombre de clients !

### Quelques chiffres :

- Croissance attendue du résultat net d'ici 2027 : +71% !
- Evolution prévisionnelle des salaires (incluant AG et AI) sur la période 2025-2027, calculée par l'expert : **proche de l'inflation !** A noter : hypothèse de la direction => 5,8% d'inflation.
- Evolution de l'emploi sur la période : -100 postes !

Dans le KOH LANTA made in CEBPL, seuls les « meilleurs performeurs » préserveront leur pouvoir de vivre, et encore...

### Quelques questions :

- « **Quelle méthodologie avez-vous employé pour mesurer la charge de travail avant et après vos modifications de portefeuilles ?** »

Visiblement aucune au vu des réponses fournies. La direction s'est basée sur un benchmark des tailles de portefeuilles entre caisses. Pour rappel, les tâches à traiter dans l'environnement de travail au quotidien ne sont pas homogènes entre nous ! De plus, toutes les tâches invisibles que nous accomplissons resteront invisibles aux yeux de la direction : actes managériaux ne faisant pas l'objet de compte rendu, temps d'accueil, traitement du SAV, temps administratif nécessaire au traitement des demandes clients, temps de trajets professionnels, accompagnement des clients de plus de 80 ans qui resteront dans un second portefeuille directeur de territoire (ex. DAMM) ...

- « Pourquoi la taille moyenne des portefeuilles des CCP (ex. GCP) devient elle plus importante que celle des CC (ex. GC part) alors que leurs rendez-vous durent plus longtemps ? »

L'employeur n'apporte aucune réponse crédible sur ce point. Les élus **SUD** dénoncent cette incohérence au même titre que les experts. Il semble évident qu'un portefeuille demandant plus d'expertise soit allégé.

- « Quelle est votre vision de l'IA sur nos emplois ? Quelle stratégie pour réduire l'empreinte carbone ? »

Nous devons aussi attendre pour les réponses... Ce qui est surprenant d'une direction qui présente les orientations de son plan stratégique.

## Informations diverses

- La régularisation pour la période 2021-2024 des congés payés pour les collègues qui ont été en arrêt longue maladie, interviendra en avril. Il n'y aura que 15 mois pour les prendre et aucune possibilité de les déplacer vers le CET.

**Pour les collègues ayant eu un arrêt avant 2021 => n'oubliez pas de faire vos demandes ! La direction ne compte pas prolonger le délai légal !**

- La liste des agences impactées en termes d'emplois a évolué. Plus d'informations disponibles auprès de vos élus Sud Solidaires BPCE.

**Si, vous voulez faire preuve de « proactivité » pour défendre vos salaires autrement qu'en vendant de l'OT la semaine de l'OT, du conso la semaine du conso ou de la GAV la semaine de la GAV et envoyer un autre message que votre fiche d'activité :**

## Adhérez !



NEWSLETTER



### Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE  
Section Bretagne Pays de Loire  
319, route de Vannes  
44 800 Saint Herblain  
Tél. 07 67 32 13 17  
sudcebpl@sudbpce.com

### Vos représentants SUD-Solidaires

E. LANGLADE, K. LE DIOURON,  
M-H. LUY, L. JUMEZ,  
F. CLOIREC, F. MOREAU,  
H. TESSIER, A. FARCY

ADHÉSION

